

Commune de Bois-Guillaume

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLAN DE ZONAGE


Approbation : 17 janvier 2008
Modification n°1 : 17 juin 2009
Modification simplifiée n°2 : 18 février 2014
Modification simplifiée n°2 : 10 octobre 2016
Mise à jour : 06 janvier 2017
Mise en compatibilité : 12 février 2018

PLAN DE ZONAGE



Echelle : 1 / 5 000

Métropole Rouen Normandie - Direction de la Planification Urbaine - EA CV GD - 01/18 - Janvier 2018
Sources : Métropole Rouen Normandie / Origine Cadastre 2017. ©Droits de l'Etat réservés



- Zonage
- Espace boisé classé
- Espace libre à protéger
- Emplacement réservé pour la construction d'équipements publics
- Emplacement réservé pour la construction de logements sociaux
- Bassin pluvial
- Mare à préserver
- Propriété remarquable
- Axe de ruissellement des eaux pluviales
- Secteur d'expansion du ruissellement (limites indicatives)
- Périmètre autour des indices de cavités souterraines naturelles ou artificielles
Zone à risque sur laquelle la constructibilité est interdite ou limitée